



COMPTE RENDU
des Délibérations
CONSEIL MUNICIPAL DU 26 Octobre 2021

L'an deux mil vingt et un, le vingt-huit septembre à vingt heures, le conseil municipal de la commune de LEBETAIN régulièrement convoqué, s'est réuni en Mairie de LEBETAIN, sous la Présidence de DUPREZ Jean-Jacques, Maire de Lebetain.

PRESENTS : DUPREZ Jean-Jacques, MARQUIS Serge, PATAONER Agnès, PERROT Jocelyne, STOUFF Roland, AURIOU Jean-Pierre, DEMOUGE Cyrille, GIGON Florence, CLAUDE Pascal, NIEDERHOFFER Guy

ABSENTS EXCUSES : TORRENT CINCA Bibiana.

Date de convocation : 15 octobre 2021

Membres en exercice : 11

Date d'affichage : 05 novembre 2021

Membres présents : 10

Membres votants : 11

Ordre du jour :

1. Approbation CR du 28/09/2021
2. Vente VIELLARD
3. Pétition de la COFOR
4. Devis travaux forestiers
5. Plantation fruitiers fédération de chasse
6. Divers

Approbation des derniers compte-rendu

Le compte rendu du 28 septembre 2021 du conseil municipal est approuvé.

Vente VIELLARD

La Mairie souhaite racheter les parcelles VIELLARD ZD30 (19.2 a), boisé, estimation 1140€ et ZD33 (17.69), prairie, estimation 796€.

Nous avons envoyé un mail à Mr VIELLARD Laurent avec ces propositions de prix.

En date du 13/10/2021, Mr VIELLARD nous répond qu'après concertation avec sa sœur, ils acceptent notre proposition.

La Mairie peut engager les différentes procédures administratives nécessaires.

Le conseil donne son accord et autorise le maire à signer tout document administratif, juridique ou financier au sujet de cet achat.

Pétition de la COFOR

Le Gouvernement prépare le prochain contrat 2021-2025 avec l'ONF. Le 10 juin dernier, Dominique JARLIER, Président de la Fédération nationale des Communes forestières a été reçu par les cabinets des ministres de l'agriculture, de la transition écologique et de la cohésion des territoires pour lui présenter ce contrat et notamment les points suivants :

Augmenter la contribution des Communes forestières de près de 30 millions d'euros au budget de l'ONF et y supprimer 500 emplois. Ces décisions ont été prises dans le contexte du réchauffement climatique où nous devons plus que jamais garantir la gestion durable et multifonctionnelle des forêts.

Pour faire suite à cette première information, la Fédération nationale des Communes forestières, invite à voter, en conseil municipal, une motion pour le retrait de ces mesures inacceptables et incohérentes.

L'ensemble du conseil donne son accord pour suivre ce mouvement et donne son accord également pour prendre une délibération.

Devis travaux forestiers

Suite à l'inventaire effectué par Guy NIEDERHOFFER, la Mairie a reçu les Tarifs 2021-2022 qui est adapté à notre volume de bois.

Il y aura autant de coupe sanitaire que de coupe classique.

Les coupes sanitaires sont les plus urgentes à la fois pour des questions de sécurité et pour des questions de dépréciation rapide du bois des hêtres dépérissant. Ce sera notamment le cas dans la plle 7 en bordure de la RD 50 (50 m³ environ) pour la sécurisation de la route.

Les coupes d'éclaircie et de régénération sont assez urgentes notamment la coupe de régénération de la moitié ouest de la plle 4r pour favoriser le développement des semis de chêne.

Volume annuel : 280m² de bois d'œuvre.

Le devis établi par l'ONF s'élève à 1000€ HT.

Le conseil donne son accord et autorise le maire à signer tout document administratif, juridique ou financier au sujet du devis.

Plantation fruitiers fédération de chasse

La Fédération Départementale des Chasseurs du Territoire de Belfort souhaite à nouveau implanter entre 25 et 40 arbres fruitiers sauvages en forêt selon la superficie boisée de la commune. L'ensemble du coût d'achat des plants et des protections est financé à 100% par la FDC 90 et ses partenaires.

Les objectifs : - Améliorer et diversifier la biodiversité végétale et animale.

- Améliorer la capacité d'accueil du milieu pour l'ensemble de la faune sauvage dont les abeilles.

- Apporter une nourriture riche et variée pour la faune et ainsi limiter les déplacements notamment des sangliers qui commettent des dégâts aux cultures agricoles.

- Apporter des sites de nidifications pour les oiseaux dont l'habitat est lié à ces types d'arbres.

Le conseil donne son accord pour autoriser les chasseurs à planter les fruitiers, mais demande à ce qu'ils vérifient la durée de vie de leurs plantations et de mieux les protéger.

Mr le maire est autorisé à transmettre l'accord du conseil à la FDC 90, charge à eux de transmettre à la mairie, avant toute intervention, le programme avec les lieux, calendriers et matériels utilisés.

Divers

- La Mairie s'est inscrite au Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) pour présenter deux projets : Transformation Chaufferie école, mise en place d'une chaudière à bois déchiqueté (bois de nos forêts) / mairie et Rénovation de la ferme Régnier.

Le conseil donne son accord pour l'inscription.

- Le Maire distribue à l'ensemble des conseillers un Guide d'utilisation ainsi que les codes d'accès de la Plateforme Extranet de la CCST, ainsi que le courrier COFOR (protestations)

- Dates Elections 2022 : 10 Avril 2022 : 1^{er} Tour Elections Présidentielles.

24 Avril 2022 : 2^{ème} Tour Elections Présidentielles.

12 Juin 2022 : 1^{er} Tour Elections Législatives.

19 Juin 2022 : 2^{ème} Tour Elections Législatives.

- L'inspection académique du territoire de Belfort a fait une réunion, car d'après une étude sur les enfants arrivant au collège, ils ont placé les collèges de Delle et Beaucourt en difficultés scolaire.

- Le Conseil Départementale vient en Mairie le 16/11/2021 pour discuter de l'étude des trottoirs Rue des Cantons.

- L'ALPL fait une réunion, concernant le suivi des comptes le 17/11/2021.

- Concernant la Cérémonie du 11 Novembre, elle aura lieu sur la commune de Saint Dizier à 11h15, suivi d'un vin d'honneur à la salle communale de Lebetain.

- Pour la Cérémonie du 18 Novembre, il y aura uniquement un dépôt de gerbe à 17h.

Florence, Serge, Jocelyne, Roland, Jean-Pierre, Agnès, Cyrille, Guy, Pascal : RAS

Prochain conseil municipal : le 07/12/2021 à 20h.

Réunion préparatoire : le 30/11/2021 à 20h.